



Projet immobilier qui passe de 19,6% a 5.5% de tva

Par **Orel28**, le 11/11/2009 à 16:14

Bonjour,

en 2007 j'ai signé un compromis de vente d'un appartement dont le projet immobilier (K&B) etait a 19,6% de tva. Aujourd'hui l'appartement a 9 mois de retard, et n'est donc toujours pas livré (Mars 2010 prévu au lieu de juin 2009).

Entre temps le projet est passé a 5,5% de tva.

Ma question est puis je réclamé la difference de tva soit environ 21000 euros a K&B (ou autre Etat ...) ???, on t-il le droit de vendre dans le meme projet immobilier des ppartement a 19,6% et d'autre a 5,5% de tva ??

Quelle demarche dois je faire ...??

Un grand merci a tous ceux qui vont me repondre , parce que la avec K&B, entre le retard et Les changement de tva je ne m'en sort plus .

en esperant des reponses clair et rapide.